



la force syndicale

en Essonne

Pour toute information :

DAVID Tél : 07 69 45 57 42

ISMAHEN Tél : 07 49 56 51 66

AUORE Tél : 07 69 35 82 686

91snudifo@gmail.com

infos RIS →



R.I.S. VISIO

Réunion d'Information Syndicale

MERCREDI 30 septembre 2026

de 13h30 à 16h30

en VISIO

INSCRIPTION INDISPENSABLE

**Rassemblons-nous pour défendre nos revendications,
notre statut d'enseignants fonctionnaires d'État,
*participons aux RIS du SNUDI FO 91 !***

Vous pourrez poser toutes vos questions au cours de cette RIS.

Vous pourrez témoigner, déposer vos dossiers, vous organiser pour résister et revendiquer et vous syndiquer (si ce n'est pas déjà fait ...)

Inscrivez-vous auprès du SNUDI FO 91 par GOOGLE FORMULAIRE :

ici lien complet → <https://forms.gle/jr9nTk5wMVBf54PP9>



INSCRIPTION INDISPENSABLE

Tous les collègues sont les bienvenus : Les Réunions d'Information Syndicale (R.I.S.) sont ouvertes à tous les collègues, syndiqués ou non. Tous les PE (stagiaires, titulaires ou contractuels) ont droit de déduire 3 demi-journées de Réunion d'Information Syndicale par an.

Ces heures de R.I.S. sont déductibles des 108 h.

Notamment des animations pédagogiques imposées !

Il faut s'inscrire aussi sur [DSDEN 91 | Colibris - Académie de Versailles](https://portail-versailles.colibris.education.gouv.fr/personnels-du-1er-degre/dsden-91/)

<https://portail-versailles.colibris.education.gouv.fr/personnels-du-1er-degre/dsden-91/>

Cliquer sur [CA-A1D Autorisations d'absences 1D](#)

Ensuite, dans motif de la demande, il faut sélectionner :

6) Raisons syndicales puis Réunion d'information syndicale

Dans détail de la demande, écrire : « Participation à la RIS du XXX à XXX de 9h00 à 12h00 ».

Dans un 2nd temps, faire une nouvelle déclaration sur colibris, sélectionner en motif « RIS » et noter en commentaire : « La RIS du X viendra en déduction de X » pour pouvoir déduire ses heures de RIS de ses 108 h.

Vous pouvez participer à une RIS sans en informer votre IEN mais en ce cas vous ne pourrez pas déduire les heures de réunion de vos 108 h.

NE RESTEZ PAS ISOLÉS !

Le SNUDI FO 91 défend les droits de tous les collègues